Assurance Gagnon



Assurance Gagnon  
prend soin de vous

**Assurances sur la vie**

Introduction

Nous avons probablement tous déjà entendu au moins une blague concernant les courtiers d’assurance-vie, surtout sur la façon de se débarrasser d’eux. À mon avis, la raison pour laquelle nous ridiculisons les courtiers d’assurance-vie est attribuable au fait que nous n’aimons pas traiter de sujets reliés à la mort, qu’il s’agisse de testament, de funérailles ou d’assurances.

Cependant, l’assurance-vie devient essentielle pour plusieurs d’entre nous lorsqu’il s’agit de protéger nos êtres chers d’un chaos financier éventuel, advenant notre décès. Il revient à chacun d’évaluer sa situation personnelle pour déterminer si une assurance-vie comblerait un besoin, l’ampleur de la couverture qui serait requise et le type d’assurance-vie qui conviendrait le mieux.

Si vous jugez impossible pour votre famille de rencontrer des paiements hypothécaires sans l’apport de votre revenu, cela indique que vous avez besoin d’une assurance-vie. Toutefois, si vous êtes célibataire ou marié mais sans enfant, vous pourriez vous en passer. Certains couples sans enfant n’achètent pas d’assurance-vie parce qu’ils croient que leur conjoint serait en mesure d’acquitter ses obligations financières sans l’apport du second revenu. Il s’agit vraiment d’une décision familiale personnelle.

Il existe une panoplie de formules visant à déterminer la couverture adéquate d’assurance-vie à se procurer, mais aucune d’entre elles ne fournit de réponse définitive. En règle générale, je préconise l’achat d’une assurance équivalant à six fois votre salaire annuel brut. Ainsi, si vos revenus se chiffrent à 30 $ par année, une police d’assurance-vie de 180000 $ compenserait votre revenu pendant six ans. Si les deux conjoints ont un emploi, chacun devrait se prémunir d’une assurance-vie proportionnelle à son revenu. Si un des conjoints travaille à domicile, prévoyez une assurance qui couvrira les frais de garderie advenant le décès de cette personne. N’achetez pas de police d’assurance pour vos enfants. Un enfant de trois ans n’a pas de salaire; il est donc inutile de chercher à remplacer son revenu.

Types d’assurances sur la vie

Il existe deux principaux types d’assurances sur la vie: l’assurance-vie à terme et l’assurance-vie entière. Dans le cas de l’assurance-vie à terme, une indemnisation sera versée uniquement en cas de décès. Pour sa part, l’assurance-vie entière permet l’accumulation certaine valeur monétaire, transformant ainsi la police d’assurance en un véhicule de placement

L’assurance-vie à terme s’apparente à l’assurance automobile en ce sens qu’elle s’achète année après année, et dès que vous cessez de payer les primes, la couverture est annulée. Bien que le montant des primes d’assurance à terme s’accroit au fur et à mesure que vous prenez de l’âge, le cout annuel en demeure notablement réduit par rapport au cout d’une assurance-vie entière. Par exemple, une femme de 35 ans, non-fumeuse, pourrait acheter une assurance-vie à terme d’une valeur de 200 $ en payant une prime de 180 $ par année. Dans le cas d’une assurance-vie entière, la même indemnisation de 200 $ en cas de décès couterait 2 $ par année.

En plus de garantir une indemnisation en cas de décès, l’assurance-vie entière joue également le rôle d’un compte d’épargne. Une partie de chaque versement de prime effectué est mise de côté et prend de la valeur. Au fil du temps, cette somme peut devenir considérable. Par ailleurs, il est *également* possible de définir un régime d’assurance-vie entière de sorte que des primes soient versées pendant dix ans après quoi les paiements cessent mais la couverture est maintenue pour le reste de la vie de l’assuré. Étant donné que le cout des assurances-vie grippe avec l’âge de l’assuré, une assurance-vie entière peut sembler attirante. Toutefois, les primes de ce type d’assurance sont élevées et les modalités qui s’y rattachent prévoient des commissions substantielles, ce qui en fait un produit de prédilection pour les courtiers d’assurance.

Comparaison des couts

Un homme de 25 ans, non-fumeur, pourrait acheter une assurance-vie à terme d’une valeur de 200$ pour aussi peu que 200 $ par année, comparativement à 1$ par année pour une assurance-vie entière. Toutefois, au terme de 10 à 15 ans, il est fort probable que la police d’assurance-vie entière vaudra davantage que si cet homme avait déboursé 200$ annuellement pour une assurance-vie à terme en investissant le montant de la différence, soit 1 $ par année, dans des fonds mutuels.

Si vous êtes en mesure de payer des primes élevées et prêts à vous engager à effectuer des versements pendant une durée minimale de 15 ans, une police d’assurance-vie entière, quelle que soit l’ampleur de la couverture, serait alors avantageuse pour vous. Malheureusement, la plupart d’entre nous ne peuvent respecter de telles exigences et auront intérêt à opter pour une assurance-vie à terme.

Il existe d’autres types d’assurances sur la vie telles l’assurance-vie universelle et l’assurance-vie variable. Ces dernières ont vu le jour dans les années 80 et consistent en un amalgame de produits visant à imiter les caractéristiques des placements en fonds mutuels ou des placements effectués auprès de maisons de courtage. Je vous recommande d’explorer ces options uniquement après avoir versé une contribution maximale dans un régime de retraite exempt d’impôt, tel que le programme 401(k), ou encore dans un compte de retraite personnel.

Assurance-vie à terme

Si vous optez pour une assurance-vie à terme, il est conseillé de faire affaire auprès d’un service de vente indépendant, telle la société Assurance Information Inc., basée au Massachusetts, pour obtenir des soumissions. *Moyennant* certains frais, ce type d’entreprise pourra vous présenter des soumissions pour les cinq régimes d’assurance les moins couteux, compte tenu de votre âge, de votre sexe et de l’État où vous résidez. Vous serez étonné de constater les économies substantielles que vous réaliserez au niveau des primes en faisant appel à un de ces services. Insistez toutefois pour que ces services ne vous présentent que des soumissions pour des entreprises cotées A+. Ceux qui préconisent l’extrême prudence peuvent demander des soumissions d’entreprises cotées A++, ce qui indique qu’elles affichent une cote supérieure en matière de stabilité financière et de solidité d’exploitation. Des soumissions d’entreprises cotées AAA sont également offertes auprès de services tels Ducharme et Fils. Comment une compagnie d’assurances qui n’arrive pas, elle-même, à survivre pourrait-elle vous garantir une indemnisation en cas de décès?

Assurance-vie entière

Si vous achetez une police d’assurance-vie entière, ne la résiliez pas pour la convertir en une police à terme, sans quoi vous perdriez beaucoup d’argent. En général, 30 à 50 pour cent des primes versées la première année pour une police d’assurance-vie entière servent à payer les commissions ainsi que d’autres dépenses, y compris les frais d’assureur et d’ouverture de dossier. Une femme de 50 ans, qui paierait 4 $ en primes (387 $ par mois) au cours de la première année d’adhésion à une police d’assurance-vie entière, verrait la majeure partie de cette somme s’envoler en frais. Sa police aurait une valeur monétaire de seulement 189 $ au terme de la première année. Ainsi, la résiliation d’une telle police au terme d’une ou plusieurs années, c’est-à-dire avant que la police commence à porter fruit, serait une grave erreur. Il faut 10 ans ou plus, selon les circonstances, pour qu’une police d’assurance-vie entière commence à rapporter des dividendes comparables à ce que vous auriez obtenu en achetant une assurance-vie à terme et en investissant le reste de votre argent.

Les lecteurs plus âgés doivent tenir compte de quelques facteurs différents. Ces derniers se prémunissent souvent de polices d’assurance jusqu’à l’âge de 65 ans, puis laissent tomber la couverture. Si vous êtes dans une telle situation, il est alors opportun d’acheter une police à terme. Toutefois, si vos survivants avaient besoin d’un revenu de remplacement en supplément de ce dont ils hériteraient, achetez une police qui tiendra compte de ces besoins et qui vous indemniserait jusqu’à 70 ans ou plus. Dans plusieurs cas, cela signifierait l’achat d’une assurance-vie entière, plutôt qu’à terme, au moment où vous atteignez la cinquantaine. Pour un individu non-fumeurs âgé de 50 ans, le cout d’une assurance-vie à terme offrant une couverture de 200 $ serait passablement élevé, soit au moins 538 $ par année pour un homme et 420 $ pour une femme. À l’âge de 70 ans, le cout annuel frôlerait les 3 $ pour un homme et 1 $ pour une femme. Dans ces cas, il serait opportun, à l’âge de 50 ans, d’acheter une assurance-vie entière qui couterait 5 $ par année pour un homme ou 4 $ pour une femme. La police d’assurance-vie entière cumulerait une valeur monétaire au fil des ans et les primes n’augmenteraient jamais.

Quel que soit votre choix en matière d’assurances, évitez d’acheter plus d’une police par personne. Toute police d’assurance comporte des frais cachés. Ainsi, deux polices d’assurance d’une valeur de 50 $ chacune coûteraient davantage qu’une seule police de 100 $. Les pires scénarios qu’il m’a été donné de constater concernaient des gens démunis qui se retrouvaient avec une douzaine de petites polices d’assurance ou plus, alors qu’ils auraient aussi bien pu se prémunir d’une seule police de plus grande envergure pour la même somme d’argent.

**Assurance invalidité**

Les probabilités de devenir un jour invalide excèdent largement celles de décéder au cours sa vie active. Néanmoins, très peu de gens achètent de l’assurance invalidité. Les gens ressentent de l’aversion à l’idée qu’ils puissent un jour devenir partiellement ou totalement invalides, ce qui les retient de se protéger financièrement à cet égard.

Imaginez pourtant l’impuissance que vous ressentiriez en tant que soutien de famille si vous devenez invalide, inapte au travail et sans source de revenus. Votre famille ne pourrait plus assurer sa subsistance. Ainsi, l’assurance invalidité vous permet d’acheter une sécurité financière pour votre famille.

Cout de l’assurance invalidité

Le cout de l’assurance invalidité varie de façon notable selon vos décisions d’achat. Une assurance invalidité qui entre en vigueur au terme de 30 jours ou 60 jours d’invalidité coute un peu plus qu’une police qui ne prend effet qu’après six mois d’invalidité. Je recommande cette deuxième option; elle permet de minimiser les primes en vous procurant une bonne couverture. Il est sage de prévoir des économies en vue de subsister pendant six mois advenant une perte d’emploi ou toute autre situation d’urgence. Si vos économies ne vous permettent pas de compenser une perte de revenu pendant six mois, optez pour une assurance invalidité qui verserait des prestations au bout de 90 jours.

Par ailleurs, certaines personnes achètent une assurance invalidité qui reste en vigueur pendant une trop courte période. N’achetez pas de police qui vous couvrirait uniquement pour une période de trois ou cinq ans. Obtenez plutôt une police qui vous protègera jusqu’à l’âge de 65 ans.

Ampleur de la couverture

La question suivante à résoudre concerne l’ampleur de la couverture requise. Je vous recommande de déterminer un montant correspondant à 60 pour cent de votre salaire brut; ce qui représenterait en gros votre revenu après impôts. Portez une attention très particulière à la définition du terme «é» dans de tels contrats. Le SDP des États-Unis (Social Security Administration) définit le terme «invalidité» de façon si restreinte qu’une indemnisation est versée pour seulement un tiers des demandes de réclamation. Si votre police d’assurance est également basée sur une définition étroite de l’invalidité, vous pourriez être doublement perdant. Le SDP peut, selon ses propres critères, déterminer que vous n’êtes pas invalide, et votre assureur en arriverait aux mêmes conclusions. Les principaux assureurs définissent ainsi le terme «é»: «L’assuré(e) est considéré(e) totalement invalide lorsqu’il (ou elle) est inapte à effectuer les principales tâches de son emploi».

Une fois l’état d’invalidité totale admis, le SDP peut verser aux Américains jusqu’à 1 $ par mois en indemnités. Pour leur part, les assureurs privés offrent des polices d’assurance invalidité qui verseront des prestations mensuelles de 2 $, exemptes d’impôts, moyennant une prime annuelle de 670 $ (l’indemnisation entrant en vigueur après 90 jours). Les primes seront plus élevées si vous êtes plus âgé ou si vous occupez un emploi comportant un haut niveau de risque, ou encore si l’entente prévoit une indexation des prestations en fonction du cout de la vie.

Je vous déconseille d’adhérer à un régime d’assurance invalidité offert par le biais de votre employeur. Le cout de la police pourrait être *accru*, et cette dernière ne sera plus valide si vous changez d’emploi. Pire encore, si un problème de santé s’aggravait au point de vous rendre invalide et inadmissible à un régime d’invalidité, vous auriez laissé passer l’occasion d’acheter une telle police alors que vous étiez en bonne santé.

Conseils sur l’assurance invalidité

1. Les probabilités de devenir un jour invalide excèdent de beaucoup celles de décéder au cours de sa vie active. C’est pourquoi l’assurance invalidité prend une importance encore plus grande par rapport à l’assurance-vie.

2. Il est préférable d’opter pour un régime d’invalidité qui commence à verser des prestations trois ou six mois après le début de la période d’invalidité, et qui continuera de le faire jusqu’à la retraite.

3. Achetez une police d’une valeur correspondant à 60 pour cent de votre salaire brut.

4. Obtenez une police comportant une définition plus large du terme «é» que celle utilisée par le SDP.

**Assurance habitation**

L’assurance habitation s’achète de la même façon que tout autre type d’assurance. Vous devez d’abord déterminer les limites de la couverture désirée et le type de valeurs à assurer. Il s’agit ensuite d’entrer en contact avec plusieurs assureurs pour d’obtenir des soumissions. Vous obtiendrez parfois de meilleures conditions si vous faites à la fois l’achat de votre assurance habitation et de votre assurance automobile auprès d’une même compagnie d’assurances. Si vous êtes déjà satisfait des services de votre assureur automobile, demandez à votre courtier s’il prévoit un escompte dans le cas d’achats multi produits et, le cas échéant, demandez-lui de vous faire une soumission.

Assurez-vous d’obtenir une soumission pour une assurance qui paierait le remplacement de vos biens (valeur à neuf), plutôt qu’une indemnité basée sur un facteur de dépréciation. Cela fait toute la différence. Si par exemple, votre téléviseur avait volé, une couverture valeur à neuf vous permettrait d’en acheter un *autre*, plutôt que de vous verser une somme équivalant à la moitié de ce que vous avez payé pour votre téléviseur, il y a trois ans.

Preuve de propriété

Informez-vous auprès de votre courtier des documents que vous devrez fournir avec votre demande de réclamation en cas de vol ou de feu. Les assureurs font d’excellentes affaires au fil des ans, grâce aux primes que vous versez. Vous devez donc vous assurer que vous obtiendrez un dédommagement complet de vos pertes, si vous deviez faire une demande de réclamation. À mon avis, le meilleur moyen de documenter vos possessions est d’avoir recours à un caméscope. Si vous n’en possédez pas, demandez à un ami de vous prêter le sien. Déambulez dans votre demeure, pièce par pièce, et filmez vos biens sur cassette vidéo. Pendant l’enregistrement des images, décrivez chaque article, le moment de son achat, et si vous vous en souvenez, le montant que vous l’aviez payé. Assurez-vous de passer en revue tous les appareils électroniques, le mobilier et tous autres articles de valeur.

Si vous disposez d’une garde-robe couteuse, faites une prise de vue panoramique de votre penderie et donnez le détail du nombre d’habits ou de robes que vous possédez. En cas d’incendie ou de toute autre perte, vous serez dédommagé pour chacun de ces articles. Il est donc important que vous soyez précis, qu’il s’agisse du nombre d’habits, jusqu’au nombre de paires de bas. Certaines polices de base imposent des limites à la couverture offerte en ce qui a trait aux bijoux. Si vous possédez une pièce individuelle d’une valeur supérieure à 2 $, ou plusieurs pièces valant ensemble au-delà de 5 $, vous serez peut-être contraint à vous prémunir d’une couverture supplémentaire.

Il est recommandé de refaire un vidéo chaque année, étant donné l’ajout possible de nouveaux biens. Une fois la vidéo produite, rangez-la dans un endroit sûr, à l’extérieur de votre domicile. En cas d’incendie, une cassette fondue vous rendrait peu service.

Si l’idée de produire un vidéo ne vous sied guère, utilisez un simple appareil photo et prenez des photographies de chaque pièce et de chaque article de valeur. Placez les photos dans un album, accompagnées d’une description écrite de chaque objet, ou encore, si vous êtes paresseux comme moi, utilisez une enregistreuse sur cassette et donnez une description détaillée de chaque photographie. Bien sûr, l’idéal est de converser les reçus de tous nos achats, mais la proportion de gens qui conservent leurs reçus est très faible.

Comme dans le cas de l’assurance automobile, une assurance responsabilité est également un élément important à considérer lors de l’achat d’une assurance propriété. Vous devez disposer d’une assurance responsabilité envergure assez importante pour protéger vos biens au cas où quelqu’un se blessait sur votre propriété, ou encore, si votre chien mordait un visiteur. Plusieurs polices offrent une couverture responsabilité minimale de 100 $, bien qu’il n’en coute qu’environ 20 $ de plus pour bénéficier d’une couverture de 300 $.

Si un tel incident survenait, il est fortement conseillé de prêter attention à la personne impliquée dans l’incident et d’exprimer votre regret face à la situation, en prenant garde, toutefois, de ne pas admettre votre responsabilité. Parfois, les gens se font poursuivre en justice uniquement par défaut de compassion envers la personne affligée. De nombreuses poursuites judiciaires seraient évitées si l’on posait de simples gestes de décence humaine.

J’ai un neveu qui vit à Washington, D.C., et qui a eu pour voisins un officier de police, et son chien. Un jour, le chien s’est échappé et attaqué mon neveu en le blessant grièvement. Il a dû recevoir quelques points de suture et subir une chirurgie esthétique mineure, ce qui lui a monté une facture de plusieurs milliers de dollars en frais médicaux. La mère de mon neveu n’aurait jamais entamé de poursuite si un seul membre du service de police avait fait montre de la plus élémentaire courtoisie. Hélas, personne ne l’a fait; elle a donc poursuivi ses démarches judiciaires qui se sont soldées en sa faveur, lui octroyant une somme de 17 $.